Communiqué de presse

Bien plus qu’un départ palpitant en 2013,

l’été est étonnant pour IJSBOERKE/Glacio

**Beerse, 9 juillet 2013 – Avec le redémarrage d’IJsboerke fin février et la finalisation de l’application de la loi LCE[[1]](#footnote-1) le 3 juillet, la société IJsboerke/Glacio clôture le premier semestre sur une note positive. Mais personne ne s’attendait à un tel esprit d’initiative !**

L’activité de **vente directe à domicile** a été vendue comme prévu à un partenaire spécialisé. IJsboerke a gardé la gestion de la livraison aux clients du secteur de l’horeca. C’est pour celui-ci qu’un service de distribution directe a vu le jour. De cette façon, IJsboerke a conservé une partie des anciens collaborateurs « home-vending » et les camions IJsboerke continuent à traverser notre paysage au quotidien.

Le cœur d’Anvers accueillera prochainement un nouveau **IJsboerke Shop**, où les clients pourront également se régaler de la délicieuse glace d’IJsboerke tout en se promenant du Melkmarkt à la Groenplaats. IJsboerke/Glacio croit fortement en ce concept. Le premier point de vente a été inauguré au Wijnegem Shopping Center. Une formule qui sera valorisée dans le centre d’Anvers ainsi qu’à d’autres endroits.

Les synergies entre les deux entreprises ont également été entièrement façonnées, le lancement du produit innovant **Raffas** (découvrez le story behind : [www.raffas-ice.com](http://www.raffas-ice.com)), premier produit Glacio sous la marque IJsboerke a été une vraie réussite. Les membres du personnel à Tielen et à Beerse s’impliquent généreusement dans le développement et la production de produits glacés novateurs. La complémentarité des deux entreprises est une évidence. Glacio travaille surtout à l’international en commercialisant ses spécialités glacées et la marque IJsboerke est présente sur le marché belge avec « la meilleure crème glacée de chez nous ». Désormais, les clients peuvent goûter et acheter de la crème glacée entièrement de chez nous, préparée par des gens de chez nous. Les produits IJsboerke sont disponibles chez pratiquement 99% des retailers et dans près de 5.000 établissements horeca  à travers le pays.

Enfin, tout a été mis en œuvre pour insuffler une nouvelle vie à **l’expérience de marque d’IJsboerke** et renforcer encore davantage le lien d’attachement à la marque notamment par une participation au festival Vlaanderen Muziekland. La collaboration avec Studio 100 est également intensifiée. Ces prochains mois réservent des innovations concernant les personnages de Studio 100 tant pour le marché belge que pour le néerlandais.

Il est important de communiquer directement avec les clients, c’est la clé pour comprendre précisément leurs desiderata. Les médias sociaux ne sont pas non plus en reste, au contraire. En quelques mois, le nombre de fans est passé de 6.000 à près de 30.000.

Glacio, le spécialiste de la crème glacée implanté à Beerse, a immédiatement marqué son intérêt auprès de la société IJsboerke, connue partout, lorsqu’il s’est clairement avéré que celle-ci cherchait un repreneur début 2013. Les membres du personnel IJsboerke ont trouvé un accord le 12 février 2013 avec Glacio, le nouveau propriétaire. Près de 4 mois plus tard, la restructuration d’IJsboerke est un fait et la procédure LCE s’est achevée avec succès le 3 juillet dernier.

Pour Peter Janssen et Werner Van Springel, respectivement CEO et CFO Glacio, le maintien de l’emploi en Campine et à l’étranger a assurément joué un rôle essentiel dans la décision finale. Finalement, des centaines, et même des milliers, de compatriotes contribuent à la réalisation des crèmes glacées IJsboerke. Comme ceux qui travaillent à l’emballage et aux matières premières et ceux qui sont actifs dans la logistique et la distribution des délicieux produits IJsboerke. Autrement dit, l’emploi dans NOTRE « industrie manufacturière » et ce, tant pour les diplômés de l’enseignement supérieur que les personnes moins qualifiées, est fondamental pour la prospérité de notre pays. Avec la combinaison des expertises de Beerse et Tielen, c’est un véritable centre de compétences pour la crème glacée fabriquée en Campine pour la Belgique et pour le reste du monde.

Pour plus d’informations, nous vous invitons à contacter :

Peter Janssen – CEO

+32 478 33 96 20

peter.janssen@glacio.com

**Factsheet Glacio**

**Glacio est un spécialiste de la crème glacée implanté à Beerse.** Cette entreprise produit des spécialités glacées, la crème glacée « classique » mais aussi moins traditionnelle ainsi que des créations, souvent pour des occasions spéciales. Elle affiche aujourd’hui un chiffre d’affaires de 27 millions d’euros et emploie plus de 200 personnes, dont 160 ouvriers. Elle compte 6 lignes de production pour une capacité totale de 25 millions de litres de crème glacée. Le pic de la production survient durant les fêtes de fin d’année. 98% du chiffre d’affaires est réalisé à l’étranger, dont 50 % en Allemagne. Glacio fabrique également des pralines glacées. Au Japon, un deuxième marché important pour l’entreprise, ce dessert est dégusté à l’aide de baguettes. Glacio développe elle-même en 3D toutes les machines et tous les outils nécessaires pour produire de nouvelles glaces à l’échelle industrielle ainsi que le logiciel.

Glacio a, à juste titre, auprès de ses clients la réputation d’être une entreprise flexible, créative et innovante, accordant une attention profonde et particulière à la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). La politique RH est fortement développée. Les efforts consentis ces dernières années ciblaient plus particulièrement une politique RH orientée compétences ainsi que le déploiement de programmes de formation et d’un plan de diversité. Par ailleurs, l’insertion de groupes à risques constitue l’une des priorités de l’agenda. Glacio est une entreprise d’insertion agréée, une entreprise d’insertion fédérale qui a accompagné ces dernières années pas moins de 120 étudiants de l’enseignement à temps partiel.

L’usine située à Beerse a fait longtemps partie du groupe allemand Schöller. Lorsque celui-ci a été repris par Nestlé, l’avenir de l’entreprise n’était plus garanti en Campine. Quelques collègues, dont l’administrateur actuel Peter Janssen et Werner Van Springel, ont repris l’entreprise en 2004 via un management buy out et se sont assurés que non seulement l’entreprise mais également le futur de 200 familles campinoises seraient sauvés. Fin 2012, Glacio a vendu un tiers de son entreprise à DMK Eis, une filiale de DMK, le plus grand groupe laitier en Allemagne. Les dirigeants de l’entreprise ont alors garanti qu’il n’y aurait eu aucun impact sur la présence de l’entreprise dans la région. Glacio reste une entreprise campinoise.

Consolidées, les deux entreprises (Glacio + IJsboerke) emploient 400 personnes et réalisent un chiffre d’affaires de presque 70 millions d’euros.

Plus d’infos sur :

[www.glacio.com](http://www.glacio.com)

**Factsheet IJsboerke**

**En 1935, Gustaaf Janssens, originaire de Tielen, commence à vendre de la crème glacée sous le nom ‘IJsboerke’**. IJsboerke se développe jusqu’à devenir un acteur leader sur le marché belge. Ses camionnettes de livraison oranges équipées d’un frigo blanc et connues partout assurent la vente directe à domicile (home vending) et ont été pendant des décennies l’enseigne la plus visible qui soit. Outre ce côté home vending, IJsboerke commercialise ses produits sur le marché par le biais du commerce intermédiaire traditionnel (grandes surfaces, horeca, etc.).

En 1997, la Nationale Portefeuillemaatschappij (NPM) reprend les parts de la famille Janssens dans IJsboerke Ice Cream International – la société se trouvant derrière la marque IJsboerke. La participation NPM est majoritairement transférée dans le holding intermédiaire Starco NV.

Une stratégie de croissance expansive aboutit à deux reprises importantes : celle du fabricant de glaces liégeois MIO en 2005 et celle de Westvlaamse Artic en 2007. Après la reprise d’Artic, la décision est prise de réunir les trois marques dans un seul groupe. Belgian Ice Cream Group NV (B.I.G.) est la société qui produit et vend les trois marques belges connues de crèmes glacées, à savoir IJsboerke, Artic et Mio.

La production de crème glacée est rationalisée en 2010 sur le site IJsboerke à Tielen. De plus, B.I.G. dispose de 7 autres dépôts répartis dans tous le pays et chargés de l’approvisionnement du home vending.

Après différentes reprises, les investissements à Tielen et les restructurations sociales successives, le groupe rencontre des difficultés financières le poussant en janvier 2013 à trouver une protection en s’appuyant sur la LCE (Loi sur la Continuité des Entreprises). Il cherche un repreneur. Glacio est le nouveau propriétaire depuis le 1er mars 2013.

1. LCE = Loi relative à la Continuité des Entreprises [↑](#footnote-ref-1)